PLABENNEC ● Le rugby-club verse 810 € à l'association « Un pas pour Valentin »

Jeudi, le Rugby-club Plabennec a organisé une soirée conviviale pour célébrer le Beaujolais nouveau et remettre le chèque de la tombola du Salon des vins à l'association « Un pas pour Valentin ». L'occasion, une nouvelle fois, de prouver la solidarité du club et son attachement à Valentin, 6 ans, qu'il suit depuis trois ans maintenant. Né prématurément en 2019, le petit garçon souffre d'un handicap moteur qui affecte la marche. Des stages à Madrid, en Espagne, lui permettent aujourd'hui de se déplacer mais il doit persévérer et travailler son équilibre. Le nombre de déplacements en Espagne, lui, se réduit : passant de trois par an, Nelly, sa maman, espère qu'un seul sera bientôt nécessaire. L'investissement professionnel, financier, le fait que Valentin s'absente de l'école alors qu'il est scolarisé en classe de CP alourdissent la démarche qui a néanmoins largement participé aux progrès du jeune garçon. « Le club s'est affilié à la fédération des sports adaptés et ça donne un peu plus de sens à cette action. Nous avons l'objectif de créer une section sportive de sport adapté », annonce Vincent Pitot, le président du club.

PLOUVIEN

Véloroute des Abers : le pont de fer de nouveau accessible

● Gestionnaire de la véloroute inaugurée en 2012, la Communauté de commune du pays des Abers (CCPA) vient de terminer la réhabilitation du pont de fer, un ouvrage très abîmé par le temps et qui permet la continuité de Brest à L'Aber-Wrac'h, en Landéda. Le Tro Bro Leon pourra donc emprunter de nouveau cette portion de la véloroute des Abers, un itinéraire de 30 km de randonnée.

Après huit semaines de travaux, il est de nouveau opérationnel et franchissable. Le pont de fer a été construit à la fin du XIXe siècle pour permettre le passage du célèbre train patates qui convoyait des marchandises de la côte vers Brest. Fermé en 1939, il a été rouvert quelque temps durant la guerre par les Nazis pour acheminer des matériaux qui servaient à la construction du mur de l'Atlantique.

Le tablier remplacé

Pour les amateurs de belles randonnées, c'est un chemin et un passage obligé pour qui aime se balader en pleine nature. Il permet la traversée de l'aber Benoît mais « il était malheureusement en mauvais état et ne possédait plus le niveau de sécurité suffisant », précise un responsable de la communauté des communes. Commencés il y a deux mois, les travaux ont consisté à remplacer le tablier existant, à conforter les culées existantes, sans oublier la consolidation des berges avec reprise des pierriers existants ainsi que quelques travaux annexes.

Ce chantier aujourd'hui terminé permettra le passage de véhicules de 10 tonnes maximum, notamment pour l'entretien et les secours. Ces travaux pour un montant de 143 740 € TTC (diagnostic, maîtrise d'œuvre, travaux) sont financés par un programme national Ponts (60 % HT) et le Fonds vert (20 % HT) à hauteur de 115 000 €.

Le prochain gros chantier de ce type concernera le pont du moulin d'Avoine qui est aujourd'hui interdit à la circulation pour les poids lourds.

L'ouvrage a été réhabilité à l'issue de huit semaines de travaux.

COAT-MÉAL

Le Club des violettes fondu de chocolat !

● Le Club des violettes de Coat-Méal a visité La Chocolaterie, à Saint-Thonan, jeudi. Dix-neuf membres du club ont été chaleureusement accueillis pour une immersion dans l'univers du cacao. Ils ont d'abord découvert la serre tropicale, où poussent les cacaoyers de la fabrique basée au Brésil. Guidés par une animatrice, ils ont ensuite suivi les étapes de la récolte, du séchage et de l'acheminement des fèves, avec des réponses à toutes leurs questions. Chaque participant a confectionné sa tablette de chocolat et savouré un déjeuner sur place, avant de repartir avec leur création personnalisée.

Dix-neuf membres du Club des violettes ont été chaleureusement accueillis pour une immersion dans l'univers du cacao.

LANNILIS

Le 16e Trophée des entreprises du club Celia est lancé

● Les dirigeants d'entreprises, pris par leur rythme quotidien, peuvent être confrontés à une forme de solitude qui peut accroître la pression et les isoler. C'est pourquoi le club des entreprises Celia, étendu aujourd'hui sur les trois communautés de communes du pays d'Iroise, du pays des Abers et de Lesneven-Côte des Légendes, a été créé. Cette association les regroupe dans un esprit d'échanges et de partage. C'est également un lieu d'information et de formation, d'échange d'expériences et de connaissances, dans des domaines qui se complexifient chaque jour davantage. C'est aussi un réseau dont les actions sont basées sur le dialogue et la mutualisation des savoir-faire et des pratiques professionnelles. À ce jour, il compte actuellement près de 80 adhérents.

Six trophés décernés le 6 février 2026

Le club Celia organise par ailleurs le Trophée des entreprises, qui fêtera sa 16e édition cette année et qui est réparti en six catégories : la responsabilité sociétale de ces structures (préoccupations sociales, environnementales et économiques) ; les entreprises ayant entre un et trois ans de développement et présentant une bonne fiabilité ; celles ayant anticipé et préparé le départ de leur dirigeant pour assurer la pérennité des activités ; celles privilégiant la recherche et l'investissement et qui démontre sa capacité à créer de l'emploi ; celles que le jury souhaite mettre en avant dans le cadre du « coup de cœur » ; enfin, « l'entreprise de l'année », désignée par le public parmi les trois entreprises désignées par le jury lors de la proclamation des résultats.

Le dépôt des candidatures se fait jusqu'au 15 décembre prochain. Le jury se réunira début janvier 2026 pour trancher, trois semaines avant la soirée des trophées, le vendredi 6 février, à l'issue de laquelle les trophées seront remis aux vainqueurs. Le planning a été dévoilé ce mardi, au bureau de Lannilis du cabinet expert-comptable In Extenso. « À chaque nouvelle session, c'est une aventure nouvelle », souligne le président de Celia, Rémi Mordelles.

Contact

Marie-Laure Pichon et Marc Bernard, courriel : contact@celia-entreprises.fr ; tél. 06 84 39 57 62 ou 07 86 56 29 09. Site internet www.celia-entreprises.fr

De gauche à droite : François le Roy, expert-comptable adjoint, et Pacale Charlier, présidente région de Bretagne In Extenso, entourent Rémi Mordelles, président du club d'entreprises Celia.

LANDÉDA

Le concert du Collegium Orpheus, un bonheur partagé par 200 auditeurs

Les superbes voix du chœur Finisterrae ont été appréciées.

● Vendredi soir, en l'église de Landéda, les quelque 200 personnes qui ont partagé le concert du Collegium Orpheus et du chœur Finisterrae, dirigés par Jean-Marc Labylle, proposé par l'association des Amis de l'abbaye des Anges, ont vécu un véritable bonheur musical. Le voyage entre les œuvres sacrées d'Antonio-Lucio Vivaldi, Jean-Sébastien Bach, Georg-Philip Telemann et Jean-Joseph Cassanéa de Mondeville a été droit au cœur de chacun, s'imprégnant de la beauté d'une belle musique variée remarquablement interprétée. Comment ne pas être sensible à un tel travail de préparation livrant en retour ce que chaque interprète ou musicien offrait généreusement en donnant le meilleur de lui-même ! L'ovation finale a montré, si nécessaire, la reconnaissance d'un public ravi d'avoir vécu ce moment. « J'ai passé un moment merveilleux et suis encore imprégnée de ce bonheur », déclarait, les yeux encore lumineux, l'une des spectatrices.